

**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE JEUDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE MARDI**

TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :

Jours fériés	Collectes du mardi reportées au	Collectes du jeudi reportées au
1 ^{er} janvier	Collecte maintenue	ven 2 janvier
6 avril	mer 8 avril	ven 10 avril
1 ^{er} mai	Collecte maintenue	Collecte maintenue
8 mai	Collecte maintenue	Collecte maintenue
14 mai	Collecte maintenue	ven 15 mai
25 mai	mer 27 mai	ven 29 mai
14 juillet	mer 15 juillet	ven 17 juillet
11 novembre	Collecte maintenue	ven 13 novembre
25 décembre	Collecte maintenue	Collecte maintenue

MÉMO :

**Je sors mes bacs
la veille au soir,
je les présente en
bord de voirie et
poignées vers la
route et je les rentre
le plus tôt possible
après la collecte**

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

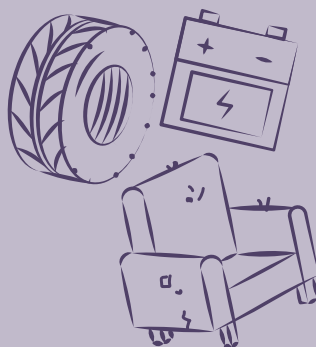
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHÈTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER